30 jours minimum





Je souhaite réserver des tables et des chaises!

- Je me rends au Centre Technique Municipal ou sur www.beuvrages.fr rubrique Eservices pour réaliser ma réservation.
- Sous 48h maximum, les services de la Ville confirment ou infirment ma demande de location.
- Je reçois dans ma boîte aux lettres postale les documents de confirmation (« titre » et facture) de ma réservation.
- Je me rends au Trésor Public, 2 rue Lemoine à
 Anzin, pour régler la location, muni de mes deux
 documents de réservation.



J'informe les services de la Ville de mon paiement, muni du justificatif, maximum 48h avant la date de livraison demandée

- soit en me rendant au Centre Technique Municipal
- soit en l'envoyant par mail à ctm@beuvrages.fr
- soit par courrier à Centre Technique Municipal, BP 66 Parc Fénelon, 59192 Beuvrages



Le Centre Technique Municipal me livre le matériel à domicile à la date demandée



48h plus tard, à compter du dépôt du matériel, retrait chez moi par le Centre Technique Municipal.

